

Compte-Rendu du Conseil Municipal

Du mercredi 23 septembre 2009 à 20 h 30

Présents : Mrs Thibault ESTADIEU. Valentin BISPO. Michel BENOIT. Francis CROS. André GUIBBERT Claude GOS. Bernard CALVET. Didier SENEGAS. Guy CABROL. Pierre COMBES. Xavier FLIPO. Jean-Christophe MIALET
Mmes Claudine ROUDIER. Nathalie AMAGAT.

Absent : Michel BRUNET

Procurations : Michel BRUNET à Thibault ESTADIEU

Secrétaire de séance : Claudine ROUDIER

- présentation des missions de l'Office de Tourisme par Jean-michel PIERI

La moitié des ressources proviennent de la Mairie (subvention). Le budget est de 150.000 €, 3 emplois et demi, 26 membres actifs.

Les horaires d'ouverture l'hiver de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h + le dimanche matin l'été.

15 000 personnes ont été accueillies à l'usine d'embouteillage cet été, on compte 16 000 touristes/an.

Pour l'année 2010, le programme est inchangé, mêmes animations prévues.

PLU

Suite au bilan de concertation, à l'enquête publique qui s'est déroulée du 23 juin au 24 juillet 2009 et à l'avis favorable du commissaire enquêteur, je vous demande d'approuver le projet de révision simplifiée du PLU pour :

- la réalisation d'un projet de rénovation et d'extension de la Maison de Retraite « Lou Redoundel »
- la rectification d'une erreur matérielle commise sur la délimitation de la zone ULC1 du Peyral.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstention : 0

Finances

- délibération modificative pour l'octroi d'une subvention à l'association Salon Nature pour relancer le prochain salon et régulariser la situation à hauteur de 2.000 €

- article 6718 (charges exceptionnelles)	- 2000 €
- article 6574 (subvention)	+ 2000 €

La mise au vote est reportée au prochain conseil municipal.

- versement de la subvention à la Maison de Retraite pour les travaux de rénovation, le montant prévu était de 229.000 € versé en 3 fois. Je vous propose de payer en 2 fois, 129.000 € en 2009 et 100.000 € en 2010. Il faut prendre une délibération modificative article 2313- 98 (HLM) - 129.000 €
article 20417 (Maison de Retraite) + 129.000 €

Discussion sur le montant de la subvention

Vote : OK pour verser 129.000 € en 2009 et 100.000 € en 2010, mais le débat n'est pas fermé et la subvention pourra être revue à la hausse.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstention : 0

- demande de subvention au Conseil Général pour les travaux de réhabilitation de l'escalier de La Portanelle. Le montant estimatif de l'avant-projet réalisé par Sud Rehal Ingénierie s'élève à 155.360 € HT. Une subvention est demandée dans le cadre de EBP. L'aide du département est plafonnée à 60.980 €/an de travaux/an, il faudrait réaliser ces travaux en 2 tranches :

- 1^{re} tranche 75.965,75 € HT en 2010 ou en 2011
- 2^{ème} tranche 79.393,98 € HT en 2011 ou en 2012

afin d'obtenir 2 subventions 24.392 x 2 = 48.784 € sur 2 ans.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstention : 0

- demande de subvention pour la réhabilitation des logécos, un avant projet réalisé par Cabinet NEGRE, architectes, s'élève à 974.597 €.

* à Hérault Energie dans le cadre d'économie d'énergie plafonné à 10.000 €/an.

* à La Région subvention dans le cadre des logements sociaux pour :

- T3 → 2.600 € + 20 % ZRR → 3.120,00 € x 16 = 49.920 €
- T4 → 3.161 € + 20 % ZRR → 3.793,20 € x 8 = 30.345 €
soit un total de 80.265 €

* au Conseil Général dans le cadre du hors programme

* à la Communauté de Communes à hauteur de 80.000 €

Vote : pour : 15 contre : 0 abstention : 0

- demande de subvention au Conseil Général pour la réfection totale du beffroi, des jougs et de la motorisation du clocher de l'église. Un devis a été établi et s'élève à 25.268 €. La paroisse participe à hauteur de 5000 €. Nous sollicitons auprès du Département une subvention dans le cadre du hors programme pour pouvoir financer ces travaux.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstention : 0

Cession ou vente de terrains du Domaine Public

- Mégès

Suite à l'enquête publique concernant la vente du Domaine Public à Monsieur ABIJOU et à Monsieur CAZOTTES il n'y a eu aucune observation, la vente peut avoir lieu. Les frais de géomètre et de notaire sont exceptionnellement à la charge de la commune. De plus la cession du terrain est gratuite en compensation des travaux de réfection des murs de soutènement.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstention : 0

- Demande d'acquisition du domaine public

*** aux Barthèzes : demande d'achat de Monsieur et Madame BONNAURE DE LA PAYRILHE propriétaires d'une maison cadastrée section C n° 104 pour l'acquisition d'une partie de terrain du domaine public.**

Vote : pour : 15 contre : 0 abstention : 0

*** au Mas d'Azaïs : demande d'achat de Madame MARTIN et Monsieur GUILLERM propriétaires de la maison AE 192 (voir lettre explicative), sur la partie cédée il devra y avoir une servitude de passage (canalisations)**

Vote : pour : 15 contre : 0 abstention : 0

*** à Conдах : demande d'achat de Madame VIALA Suzanne propriétaire de la maison cadastrée AL n° 99, dédommagement pour travaux → 500 €.**

Vote : pour : 15 contre : 0 abstention : 0

Si un accord est donné pour la vente il sera procédé à une enquête publique.

Location

- demande de changement de logement logécos du n° 22 (SDES Lacaune) au n° 18 en remplacement de Aurélie ESCAFIT au prix de 220 €/mois à compter du 01/10/2009.

Vote : pour : 14 contre : 1 (bernard CALVET) abstention :

- demande de logement aux logécos de Madame LAVAL-LOWENMARK F3 en remplacement du SDES au prix de 220 €/mois à compter du 01/10/2009.

Vote : pour : 14 contre : 1 (bernard CALVET) abstention :

- demande de logement de Madame MURCIANO Marie-Georges en remplacement de Monsieur CASANOVA au prix de 270 €/mois à compter du 01/12/2009, gratuité de 2 mois de loyer en compensation de la mise en place de radiateurs et travaux de peinture.

Vote : pour : 14 contre : 1 (bernard CALVET) abstention :

- demande de logement de Mlle BREBION Alexandra (fille de Madame MURCIANO) à compter du 01/10/2009 en remplacement d'Aurélie ABIAD.

Vote : pour : 14 contre : 1 (bernard CALVET) abstention :

Divers

- Demande d'Aurélien CABROL pour l'agencement du chemin de service partant du croisement entre le chemin du Camp Del Tour, chemin de Besses Hautes et le chemin pour aller au Dévézel jusqu'aux parcelles G 162 . Je vous demande votre avis.

Demande de déclasser le chemin et de l'intégrer dans la voirie communale.

Vote : *pour : 15* *contre : 0* *abstention : 0*

Demande de déclasser le chemin et de l'intégrer dans la voirie communale.

- transfert de la régie de recettes transport des personnes âgées sur le CCAS, régularisation.

Vote : *pour : 15* *contre : 0* *abstention : 0*

- délibération contre la privatisation de La Poste et retrait du projet de loi postale 2009.

Vote : *pour : 15* *contre : 0* *abstention : 0*